

Chères Collaboratrices, chers Collaborateurs,

L'entreprise a stoppé son activité le 16 mars dernier. Les usines du groupe Renault ont mis ce temps de confinement à contribution pour préparer la reprise d'activité. Un protocole sanitaire adapté a été établi par les médecins du travail, la Direction Hygiène, Sécurité et Environnement ainsi que la Direction de la protection du Groupe Renault. Ce protocole, conçu pour être déployé sur l'ensemble des sites Renault à travers le monde, le sera aussi à Villeurbanne.

Ma priorité reste la santé et le bien-être des collaborateurs d'ACI Villeurbanne. Les mesures et les moyens prévus par le protocole sanitaire (masques chirurgicaux, gel hydroalcoolique, distanciation sociale, formation spécifique, ...) sont donc d'ores et déjà en place dans l'entreprise et ont fait l'objet d'un examen de terrain par la commission sanitaire composée de salariés, de l'infirmière et de représentants de la direction.

Le CSE a été consulté sur le protocole sanitaire et sur le scénario de reprise de l'activité envisagé.

L'activité de conditionnement reprendra progressivement à partir de mardi 28 avril.

L'activité de fabrication reprendra quant à elle partiellement à compter du 5 mai prochain.

Ces deux activités reprendront progressivement, et dans un premier temps, dans un horaire de journée uniquement.

L'ensemble des installations et productions redémarreront sur plusieurs semaines. Les différentes équipes (2x8, nuit) seront également remises en place progressivement.

L'ensemble des salariés appelés à reprendre le travail mardi 28 avril ont été contactés par leurs managers. Les horaires de travail spécifiques leur ont été transmis, ainsi que les modalités de leur ré-accueil. Les salariés reprenant le 5 mai prochain seront également contactés par leurs managers.

Je remercie les salariés qui n'ont pas transmis leur numéro de téléphone à leurs hiérarchiques de bien vouloir les contacter pour laisser leurs coordonnées téléphoniques.

Pour le personnel de fabrication vous pouvez joindre Monsieur Bengoua au 06 26 36 20 06.

Les salariés présentant des pathologies graves ou chroniques peuvent prendre contact avec notre infirmière, Madame Segura au 06 32 07 55 47.

Vous trouverez dans ce courrier un tryptique compilant les principales consignes à appliquer à l'occasion de cette reprise d'activité. Je vous remercie d'en prendre connaissance. Ces règles garantiront notre sécurité sanitaire, leur application sera primordiale pour la santé de tous.

Enfin je vous rappelle que l'apps Inside'R est à votre disposition pour prendre connaissance des dernières informations de l'entreprise.

Dans l'attente de vous revoir, prenez bien soin de vous et de vos proches.

Nicolas KRASNICKI

Directeur ACI Villeurbanne

Le 27 avril 2020

